



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 13 JUILLET 2026 À 20 H 00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 13 juillet 2026 à 20 h 00, à la salle municipale située au 1028, rang de l'Église, à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1	Bruno Simard	Siège #2	Catherine Daudelin
Siège #3	Marie-Josée Déry		
Siège #5	Louiselle Trottier	Siège #6	Norman Heppell

Absents : Siège #4 Albert Lacroix

Tous forment quorum.

La directrice générale / greffière par intérim, Maryse Desbiens, est aussi présente.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par courriel adressé à tous les élus par Maryse Desbiens, générale / greffière par intérim, le mercredi 8 juillet 2026.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est 20 h 00, et Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

175-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Bruno Simard, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en laissant l'item « varia » ouvert.

- 1- Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Résolution pour donner le mandat d'étude géotechnique et écologique tel que recommandé par la firme Pluritec;
- 4- Résolution pour donner mandat à la firme d'architecte Un à Un pour la conception d'un Centre de Service;
- 5- Résolution pour donner le mandat à la firme d'ingénieur Larocque Cournoyer pour les services en ingénierie du Centre de service;
- 6- Discussion et engagement d'une adjointe administrative;
- 7- Varia
- 8- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

176-2026

3- MANDAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION DES SOLS

Considérant que nous avions donné le mandat à la firme Pluritec d'aller en appel d'offre pour l'étude géotechnique et caractérisation des sols pour la réfection de la chaussée et d'un ponceau, rang de



N° de résolution
ou annulation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 13 JUILLET 2026 À 20 H 00**

l'Église et chemin de Saint-Hyacinthe Ref : D-0798 (dossier Pluritec no 20260250) pour une demande de subvention du PAVL

Considérant que les soumissions reçues ont été analysées et qu'il y a lieu d'octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire conforme, tel que recommandée par la firme Pluritec;

- GEOS : 43 552.53 \$
- ENGLOBE : 47 454.78 \$
- LES SERVICES EXP : 48 657.42 \$

Il est proposé par Louiselle Trotter;

Il est appuyé par Norman Heppell;

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à la firme Groupe GÉOS pour procéder à l'étude géotechnique et caractérisation des sols au plus bas soumissionnaire au montant de 43 552.53 \$ taxes incluses tel que recommandé par la firme Pluritec;

ADOPTÉ

177-2026

4- MANDAT D'ARCHITECTE

Considérant qu'un document a été préparé par la firme Techni-Consultant pour l'octroyer un contrat en architecture concernant la réalisation d'un nouveau bâtiment au design moderne et fonctionnel regroupant une caserne de pompier et d'une salle municipale # 23-00320;

Il est proposé par Norman Heppell

Il est appuyé par Marie-Josée Déry

Et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à la firme d'architecte UN à Un pour effectuer les plans du nouveau bâtiment au montant de 126 800.00\$ plus taxes;

Que nous avons reçu une confirmation écrite de la firme Un à Un que tous les éléments du document # 23-00320 sont inclus dans leur offre de service.

ADOPTÉ

178-2026

5- MANDAT INGÉNIERIE

Considérant qu'un document a été préparé par la firme Techni-Consultant pour l'octroyer un contrat en ingénierie pour la préparation des plans et devis concernant la réalisation d'un nouveau bâtiment au design moderne et fonctionnel regroupant une caserne de pompier et d'une salle municipale # 23-00320;

Il est proposé par Marie-Josée Déry

Il est appuyé par Catherine Daudelin

Et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à la firme d'ingénierie Larocque Cournoyer pour la préparation des plans et devis du nouveau bâtiment au montant de 119 500.00\$ plus taxes;



PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 13 JUILLET 2026 À 20 H 00

Que nous avons reçu une confirmation écrite de la firme Larocque Courmouloy que tous les éléments du document # 23-00320 sont inclus dans leur offre de service.

ADOPTÉ

6- POSTE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Le point est reporté à une séance ultérieure

7- VARIA

Aucun item

179-2026

8. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 20 h 34.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto. »



Gilles Beauregard
Maire



Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière par intérim

